Bagnolet : les squatteurs relogés aux frais de la DDASS

25/02/2010 à 19h24



Quarante-deux personnes, pour la plupart africaines, dont des clandestins, qui avaient été expulsées d'un squat à Bagnolet le 10 février ont été relogées pour un mois dans un hôtel-résidence à Saint-Denis. Ces hébergements sont financés par la *Direction départementale des affaires sanitaires et sociales* (DDASS), selon *Droit au Logement* (Dal).
Manifestation du 12 février :
[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/xc7i2d_bagnolet-manifestation-contre-l-exp_news[/dailymotion]

> ***Les demandes de régularisation déposées par les clandestins devraient faire l'objet d'un «suivi particulier»*** *de la part de la sous-préfecture, ont rapporté le Dal et la mairie. Le Dal a déploré «des engagements vagues» lors de la table ronde. La mairie de Bagnolet (PC) s'est quant à elle félicitée d'un «très net apaisement de la situation».*
> *Source : Le Figaro*